

# JulienThizy

maîtrise d'œuvre

Rénovation Thermique de 7 logements

5, rue Jean ALLEMANE

42000 SAINT ETIENNE



**MAITRE D'OUVRAGE**

**LE TOIT FOREZIEN**  
29, rue Jo Goutteborge  
42000 SAINT ETIENNE

**Lot n°03**

**Menuiseries extérieures PVC et Alu**

**CCTP / DPGF**

**MAITRE D'OEUVRE :**

JULIEN THIZY  
42, boulevard Antonio Vivaldi  
42000 SAINT ETIENNE  
Tél : 07.82.95.43.70  
Mél : jthizy.moe@gmail.com

**BUREAU D'ETUDES :**

New Enegie Concept  
1293 Route de Lyon  
38110 ST JEAN DE SOUDAIN  
Tél : 09 53 23 16 13  
Mél : maxime@nec-ingenierie.fr

Dossier	1603-MOE-3
Date	15/05/2017
Phase	DCE
Indice	01

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
03.1	<b>Prescriptions Générales</b>				
03.1.1	<p><b>Présentation</b></p> <p>Le présent projet a pour but la rénovation thermique de 7 logements situé 5, rue Jean Allemane à Saint Etienne.</p> <p>Liste des lots consultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation Thermique par l'Extérieure</li> <li>- Flocage</li> <li>- Menuiseries Extérieures PVC et Alu</li> <li>- Charpente / Couverture</li> <li>- Plâtrerie / Peinture / Faux Plafond</li> <li>- Carrelage / Faïence</li> <li>- Lots Techniques à la charge de New Énergie Concept</li> </ul> <p>Planning d'intervention :</p> <p>Les travaux sur les façades extérieures pourront être réalisés en sites occupés Les travaux à réaliser à l'intérieur des logements occupés seront réalisés lorsque ceux-ci seront vacants S'il il n'y a pas de vacance pendant la durée des travaux, l'entreprise devra prendre contact avec les locataires pour intervention</p> <p>L'entrepreneur devra prendre en compte dans son chiffrage la difficulté à accéder à la façade Est (accès uniquement par la cage d'escalier intérieure)</p> <p>Le cahier des clauses techniques et particulières (CCTP) de tous les corps d'état est à disposition des soumissionnaires. Il appartient à leur diligence de le consulter. Dans leur proposition les entrepreneurs devront tenir compte du CCTP, si des omissions apparaissent ou des discordances existent entre deux corps d'état, l'entreprise interrogera le Maître d'œuvre pour suite à donner.</p> <p>Les quantités sont données à titre indicatives, elles devront être vérifiées par l'entreprise</p>				
03.1.2	<p><b>Hygiène et sécurité</b></p> <p>Durant les travaux, une partie des logements seront occupés, les travaux bruyants ne pourront être réalisés tôt le matin et tard le soir. Des protections vis-à-vis de la poussière devront être mise en place entre les zones travaux et les zones accessibles au public.</p> <p>Les entrepreneurs devront respecter la réglementation concernant l'hygiène et la sécurité. Chaque entreprise, pour ce qui la concerne, est tenue de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité du chantier, l'hygiène et la sécurité des travailleurs L'entreprise devra procéder aux épreuves et vérifications réglementaires du matériel qu'elle utilise sur le chantier : Échafaudages, garde-corps, filets, engins de levage, installations électriques, etc...</p>				
03.1.3	<p><b>Obligations des entreprises</b></p> <p>Les différents CCTP ne sauraient en aucune manière limiter l'importance des travaux ni la responsabilité des entreprises qui devront signaler par écrit au Maître d'œuvre, toute erreur, omission ou manque de concordance relevé dans les documents constituant le dossier de consultation. Faute de quoi, elles seront tenues pour responsables des dites erreurs, omissions ou manques de concordance et leurs éventuelles conséquences.</p> <p>L'entrepreneur de chaque lot devra prendre connaissance, non seulement des documents concernant son lot, mais encore du dossier tous corps d'état. De ce fait, l'entrepreneur adjudicataire sera tenu de fournir intégralement les prestations nécessaires au complet et parfait achèvement des travaux sans pouvoir prétendre à un supplément de prix ni se retrancher derrière une connaissance imparfaite, une erreur, une omission ou une mauvaise interprétation des documents du dossier de consultation. De ce fait, l'entrepreneur accepte d'avance les conséquences financière des risques encourus. En cas de contradiction entre les stipulations des plans et celles du CCTP, l'entrepreneur informera le Maître d'Œuvre afin de déterminer la solution à retenir.</p> <p>Avant remise de leurs offres, les entrepreneurs devront vérifier toutes les cotes des dessins et plans (remis par le maître d'Œuvre et joints au dossier) et se conformeront strictement aux cotes écrites figurées aux plans à l'exécution de tout relevé à l'échelle et seront réputés avoir une parfaite connaissance des lieux.</p>				
03.1.4	<p><b>Normes et réglementations</b></p> <p>Les entreprises sont tenues de respecter les lois, décrets, arrêtés, exemple de solutions, DTU, normes Françaises et Européennes, avis techniques et certification édités par le CSTB, en vigueur à la date de la consultation et étant en relation avec les travaux à réaliser pour le présent chantier. En cas de publication de nouveaux textes dans le courant des travaux, les entrepreneurs devront en informer le Maître d'œuvre afin qu'une mise en conformité puisse être décidée et exécutée, faute de quoi, ils ne pourront s'exonérer de leurs éventuelles responsabilités.</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
03.1.5	<p><b>Connaissance des lieux</b></p>				
	<p>Le fait d'avoir soumissionné suppose que l'entrepreneur a obtenu tous les renseignements nécessaires à la parfaite réalisation de ses travaux, qu'il a visité les lieux (OBLIGATOIRE), et qu'il s'engage à exécuter ces ouvrages dans les règles de l'art, et ce, sans jamais pouvoir prétendre à aucun supplément sur les prix convenus, qui ne seraient et ne pourraient d'ailleurs être financés. L'entrepreneur remettra donc son offre en prévoyant les éventuelles difficultés d'accès, d'approvisionnement ou autres, sans pouvoir tenter ensuite de revenir sur le prix global et forfaitaire du marché. Il ne saurait se prévaloir ultérieurement à la conclusion du marché, d'une connaissance insuffisante des sites.</p>				
03.1.6	<p><b>Connaissance des plans</b></p>				
	<p>L'entrepreneur devra vérifier soigneusement toutes les cotes portées aux dessins et s'assurer de leur concordance tant entre les divers plans qu'avec les bâtiments existants.</p>				
03.1.7	<p><b>Agrément des matériaux</b></p>				
	<p>Toutes les fournitures et tous les matériaux entrant dans la composition des ouvrages doivent être agréés par le Maître d'œuvre et le bureau de contrôle. L'entrepreneur indiquera l'origine et le lieu de fabrication de ces fournitures et matériaux et fournira les procès-verbaux d'essais et de classement des dits matériaux. L'agrément d'un lieu d'origine ne déchargera pas pour autant l'entrepreneur de sa responsabilité quant à la régularité des fournitures et à leur conformité avec les spécifications du présent cahier des charges. Les produits ou procédés mis en œuvre seront conformes aux règles de l'art et dans le cas de matériaux ou procédés traditionnels pour lesquels il existe une normalisation, les produits seront mis en œuvre conformément aux normes NF et ou EN correspondantes.</p>				
03.1.8	<p><b>Documents à fournir</b></p>				
	<p>L'entrepreneur devra joindre obligatoirement à son dossier d'étude : - Le présent document, - Les croquis, fiches techniques et notes éventuels détaillant les techniques de mise en œuvre des produits proposés - Se référer également au règlement de consultation afin de fournir l'ensemble des pièces demandées.  A l'appui de son offre, l'entreprise remettra le détail de ses temps prévisionnel d'intervention dans les limites au planning prévisionnel joint à l'appel d'offre.</p>				
03.1.9	<p><b>Protection des ouvrages</b></p>				
	<p>Les entrepreneurs sont tenus pour responsables de leurs ouvrages et en doivent la protection jusqu'à réception. Les détériorations causées par l'entreprise seront réparées aux frais de l'entrepreneur. Il est en outre précisé que les entrepreneurs sont tenus pour responsables des dommages causés à l'aspect des parements apparents des ouvrages destinés à rester brut.</p>				
03.1.10	<p><b>Nettoyage du chantier</b></p>				
	<p>LES ENTREPRENEURS DEVRONT VEILLER A CE QUE LE CHANTIER SOIT TOUJOURS DANS UN BON ETAT DE PROPRETE. A cet effet, chaque entreprise devra l'enlèvement de ses gravois et le nettoyage de ses ouvrages, elle sera responsable jusqu'à la réception des ouvrages de la propreté des lieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Si ces dispositions n'étaient pas observées, le Maître d'œuvre pourrait faire exécuter le nettoyage sans mise en demeure préalable par une entreprise de son choix et les frais seraient supportés par les corps d'état concernés. Par ailleurs, le Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé se réserve le droit d'imposer des fréquences de nettoyage rapproché si le besoin s'en faisait sentir.</p>				
03.1.11	<p><b>Organisation de chantier</b></p>				
	<p>Afin de terminer les travaux dans les délais fixés et afin d'obtenir une progression régulière du chantier, il sera exigé : - La présence d'un représentant qualifié de chaque entreprise aux rendez-vous de chantier hebdomadaires - Le respect constant du planning - Une organisation rationnelle du chantier - La tenue du chantier en état de propreté permanente Les gravois divers seront évacués aux décharges publiques par chaque entreprise au fur et à mesure de l'avancement du chantier, aucun dépôt sur place ne sera toléré. Les entrepreneurs, chacun en ce qui le concerne, resteront seuls responsables des accidents provenant de leur négligence et de celles de leurs agents et ouvriers.</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT						
03.2	<b>Menuiseries PVC avec entrée d'air Hygro B de chez ALDES</b>										
03.2.1	<b>Prescriptions des Menuiseries</b>										
	<p>Le présent poste comprend la fourniture et pose d'ouvrants à oscillo-battant 2 vantaux en profil PVC blanc rigide extrudé à trois chambres, assemblés par soudures étanches, profil coloré dans la masse, épaisseur 60 mm, épaisseur minimum des parois : 3 mm comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renfort en acier galvanisé obligatoire dans chaque profilé – épaisseur minimum 30/10 mm</li> <li>- Parcloles intérieures clipsées auto-blocantes, coupes d'onglets en PVC rigide extrudé avec joints EPDM drainage de la traverse basse</li> <li>- Profil avec renvoi d'eau sur les traverses basses et intermédiaires</li> <li>- Fourniture et pose de grilles d'entrée d'air auto-réglable acoustique 41 dB, avec auvent, sur la traverse haute, rebouchage des profils au droit des percements.</li> <li>- La feuillure extérieure des profilés de base contre laquelle est appuyé le vitrage doit avoir une hauteur minimale de 20 mm et doit obligatoirement faire partie du profilé.</li> <li>- Cadre dormant en profil, rénovation PVC blanc rigide extrudé, pose en habillage cadre dormant PVC existant, assemblé par soudures étanches, profil coloré dans la masse, épaisseur minimum des parois : 3 mm</li> <li>- Travaux préparatoires soignés</li> <li>- Protection et nettoyage du chantier</li> <li>- Habillage PVC en totalité des cadres PVC existants intérieurs y compris tablette renfort en acier galvanisé système avec double joint de frappe</li> <li>- Pièces d'appui en PVC avec recouvrement du renvoi d'eau</li> <li>- Grille aération suivant calcul et VMC : Hygro B de chez ALDES (fournis par le lot VMC)</li> <li>- Perméabilité : minimum 1 m3/m2/h</li> <li>- Vitrage : double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw = 1.4)</li> <li>- Détails des ouvrants et parties fixes suivant plans DCE</li> <li>- Toute ouverture entreprise devra être terminée dans la journée, aucun panneau d'occultation n'est prévu dans cette offre</li> </ul> <p>Compris toutes sujétions de mise oeuvre conformément aux DTU en vigueur</p>										
03.2.2	<b>Dépose des ouvrants et parties fixes des menuiseries extérieures compris Volets Roulants</b>										
	<p>Le présent poste comprend la dépose des parties ouvrantes et fixes situé dans les cadres des menuiseries extérieures, cadre conservé permettant la pose des profils rénovation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute ouverture entreprise devra être terminée dans la journée, aucun panneau d'occultation n'est prévu dans cette offre</li> </ul> <p>Compris toutes sujétions de mise oeuvre conformément aux DTU en vigueur</p> <p>Façade Est <span style="float: right;">11 FT</span></p> <p>Façade Ouest <span style="float: right;">8 FT</span></p> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">FT</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">19</td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> </tr> </table>						FT	19		€	€
	FT	19		€	€						
03.2.3	<b>F&amp;P menuiseries PVC rénovation double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.60 x ht. 1.75m - avec VR manuel</b>										
	<p>Suivant description ci-dessus</p> <p>Façade Est <span style="float: right;">8 U</span></p> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">U</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">8</td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> </tr> </table>						U	8		€	€
	U	8		€	€						
03.2.4	<b>F&amp;P menuiseries PVC rénovation double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.30 x ht. 1.75m</b>										
	<p>Suivant description ci-dessus</p> <p>Façade Est <span style="float: right;">2 U</span></p> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">U</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">2</td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> </tr> </table>						U	2		€	€
	U	2		€	€						
03.2.5	<b>F&amp;P menuiseries PVC rénovation double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.30 x ht. 1.75m - avec VR manuel</b>										
	<p>Façade Ouest <span style="float: right;">4 U</span></p> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">U</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">4</td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> </tr> </table>						U	4		€	€
	U	4		€	€						
03.2.6	<b>F&amp;P menuiseries PVC rénovation double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.80 x ht. 1.75m - avec VR manuel</b>										
	<p>Suivant description ci-dessus</p> <p>Façade Ouest <span style="float: right;">2,000</span></p> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">Unité</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">2,000</td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> </tr> </table>						Unité	2,000		€	€
	Unité	2,000		€	€						
03.2.7	<b>F&amp;P menuiseries PVC rénovation double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.30 x ht. 1.50m</b>										
	<p>Suivant description ci-dessus</p> <p>Façade Est <span style="float: right;">1 U</span></p> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">U</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">1</td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">€</td> </tr> </table>						U	1		€	€
	U	1		€	€						

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
03.2.8	<b>F&amp;P menuiseries PVC rénovation double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.00 x ht. 2.55m - avec VR manuel</b> Suivant description ci-dessus Façade Ouest		1 U		
		U	1	€	€
03.2.9	<b>F&amp;P menuiseries PVC rénovation double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.80 x ht. 2.50m - avec VR manuel</b> Suivant description ci-dessus Façade Ouest		1 U		
		U	1	€	€
<b>Menuiseries PVC avec entrée d'air Hygro B de chez ALDES</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (5,5%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€
03.3	<b><u>Menuiseries Alu avec entrée d'air Hygro B de chez ALDES</u></b>				
03.3.1	<b>Prescriptions des Menuiseries</b> Le présent poste comprend la fourniture et pose d'ensemble en aluminium laqué à rupture de pont thermique, de type rénovation comprenant un pré cadre ou cadre dormant, des châssis ouvrants à la française à soufflet ou fixes comprenant : - Pose en rénovation avec maintien des cadres dormants existants. - Dormant spécialement conçu pour être adapté sur anciens bâtis - Montants et traverses intermédiaires - Délignement des ailes de recouvrement si nécessaire - Pièce de seuil ou d'appui formant rejet d'eau - Balais d'étanchéité en partie basse - Joints verticaux à double balai - Tous calfeutrements intérieurs et extérieurs (cornières Alu périphériques) - Fixation sur ancien bâti par vissage en feuillure avec vis de pose auto-calante - Partie fixe dans le cadre dormant avec feuillures à vitrages avec parclozes - Les manœuvres seront cotés extérieur et intérieur, sur chaque vantail - Le ferrage se fera par paumelles en aluminium à 3 bras équipés de douilles de réglage asymétriques, montées en applique sur les profilés, fixations spéciales invisibles par visserie inoxydable et contreplaques en aluminium - Le verrouillage des portes d'accès se fera par serrure 5 points de super sûreté à canon européen - Le vantail semi-fixe sera condamné par crémone à paneton avec manœuvre par tringle - Fermeture des portes par ferme-porte hydraulique à came avec contre-piston et ressort, bras à glissière – corps en aluminium traité anodiquement et laqué – clapet de sécurité - vitesse de fermeture et accélération finale réglable - fixations invisibles dissimulées par un capot clippé en face avant - réversible - bras anti-vandalisme à glissière - Fourniture et pose de butoirs de portes en acier brossé avec garniture caoutchouc noir - fixations au sol - chevilles, vis - Conservation des cylindres existants - Grille aération suivant calcul et VMC : Hygro B de chez ALDES (fournis par le lot VMC) - Perméabilité : minimum 1 m3/m2/h - Vitrage : double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw = 1.4) <b>anti-effraction</b> - Détails des ouvrants et parties fixes suivant plans DCE - Compris pose et raccordement de la gâche électrique existante permettant l'ouverture de la porte (identique à l'actuel) - Toute ouverture entreprise devra être terminée dans la journée, aucun panneau d'occultation n'est prévu dans cette offre Compris toutes sujétions de mise oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
03.3.2	<b>Dépose des ouvrants et parties fixes des menuiseries extérieures</b> Le présent poste comprend la dépose des parties ouvrantes et fixes situé dans les cadres des menuiseries extérieures, cadre conservé permettant la pose des profils rénovation. - Toute ouverture entreprise devra être terminée dans la journée, aucun panneau d'occultation n'est prévu dans cette offre Compris toutes sujétions de mise oeuvre conformément aux DTU en vigueurs Façade Ouest Façade Est				
			1 FT 1 FT		
		FT	2	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
03.3.3	<b>F&amp;P menuiseries Alu rénovation double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.00 x ht. 2.50m avec imposte vitrée</b> Suivant description ci-dessus Porte d'Entrée Façade Ouest		1 U		
		U	1	€	€
03.3.4	<b>F&amp;P menuiseries Alu rénovation double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.30 x ht. 2.15m avec une partie fixe et un ouvrant</b> Suivant description ci-dessus <i>*Nota:</i> Ne pas prévoir d'entrée d'air dans le SAS Porte d'Entrée Façade Est		1 U		
		U	1	€	€
03.3.5	<b>F&amp;P menuiseries Alu double vitrage 4/16/4 argon à faible émissivité (Uw=1.4) - 1.00 x ht. 2.50m avec imposte vitrée pour création de SAS à l'entrée</b> Suivant description ci-dessus <i>*Nota:</i> Ne pas prévoir d'entrée d'air dans le SAS SAS au RdC		1 U		
		U	1	€	€
03.3.6	<b>Dépose et repose après pose de l'ITE des baraudages des fenêtres du RdC</b> Le présent poste comprend la dépose des baraudages métalliques avant réalisation de l'ITE et repose en fin de travaux, comprenant la modification des supports pour permettre la fixation des baraudage dans le mur et non dans l'ITE. Compris toutes sujétions conformément aux DTU en vigueur Façade Est		2 U		
		U	2	€	€

**Menuiseries Alu avec entrée d'air Hygro B de chez ALDES**

<b>Total H.T. :</b>	_____	€
<b>Total T.V.A. (5,5%) :</b>	_____	€
<b>Total T.T.C. :</b>	_____	€

**RECAPITULATIF**  
**Lot n°03 Menuiseries extérieures PVC et Alu**

**RECAPITULATIF DES CHAPITRES**

**03.2 - Menuiseries PVC avec entrée d'air Hygro B de chez ALDES** \_\_\_\_\_ € HT

**03.3 - Menuiseries Alu avec entrée d'air Hygro B de chez ALDES** \_\_\_\_\_ € HT

**Total du lot 'Menuiseries extérieures PVC et Alu'** \_\_\_\_\_

**Total H.T. :** \_\_\_\_\_ €

**Total T.V.A. (5,5%) :** \_\_\_\_\_ €

**Total T.T.C. :** \_\_\_\_\_ €

Soit en toutes lettres TTC : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature,

Signature et cachet de l'Entrepreneur